

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant contractuel

Référence réglementaire : Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Profil succinct : Recrutement d'un enseignant contractuel

Discipline : Génie Civil

Date de publication : 23/04/2025

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité :

Nombre de poste : 1

Date de début de contrat : 01/09/2025

Date de fin de contrat : 31/08/2026

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : IUT de Bourges

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : département GCCD

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Mesures Physiques

Pôle, Filière ou Département d'affectation :

Profil d'enseignement :

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Formation Initiale, en Alternance et Formation Tout au Long de la Vie (FTLV)

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

Mots clés : Génie Civil / Dessin / BIM / Matériaux du Génie Civil

Les interventions concernent en priorité des enseignements des compétences C1 : « Élaborer un projet de bâtiment », C2 « Élaborer un projet de Travaux Publics » et C5 : « piloter », plus précisément dans les ressources et les SAE traitant :

- Méthode de construction du bâtiment
- Méthode de construction des travaux publics
- Propriétés et caractérisation des matériaux du Génie Civil
- Dessin du bâtiment
- BIM et Modèle 3D
- Projet de construction

Dans le cadre de la mise en place des SAE, il est attendu du candidat un travail en équipe avec les enseignants scientifiques et les partenaires industrielles. L'attribution des enseignements peut être amenée à évoluer dans la concertation en fonction de la composition et des besoins du département. Les détails des enseignements sont détaillés sur le PN GCCD ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

Dans le cadre de la mise en place des SAE, il est attendu du candidat un travail en équipe avec les enseignants scientifiques et technologiques voir les partenaires industrielles. De manière générale, la personne recrutée s'intégrera au sein de l'équipe pédagogique dans la démarche approche par compétences (APC), cadre essentiel de la conduite pédagogique du diplôme du BUT.

En lien avec les enseignements, la personne recrutée devra plus généralement contribuer aux activités des équipes pédagogiques disciplinaires et du département (concertation, coordination, conseils des enseignants, représentation du département dans les commissions de l'Institut...). Elle sera aussi amenée à utiliser les outils TICE et plus particulièrement le LMS de l'Université : CELENE. Elle pourra enfin être amenée à représenter le département dans divers forums ou l'IUT de Bourges est représenté

Compétences requises :

- Méthode de construction du bâtiment
- Méthode de construction des travaux publics

Compétences et expériences souhaitées :

Connaissance ou expérience des entreprises et des problématiques économiques,
Capacité d'adaptation.

Contact :

Chef du département Génie Civil :

RAYMOND Aurélien

Mail : aurelien.raymond@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 48 23 80 40

Directeur de l'IUT : M. VIEYRES

Téléphone : 02 48 23 80 70

Mail : directeur.iut.bourges@univ-orleans.fr

2. PROCEDURE DEMATERIALISEE POUR LA TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Dépôt de candidatures :

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé (**aucun dossier papier ne sera accepté**) et un dossier complet doit être envoyé pour chaque poste demandé à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

La campagne de recrutement est ouverte du 23 avril 2025 au 23 mai 2025 (16h)

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants>

La procédure de candidature et la composition des comités de sélection sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-enseignants-chercheurs>

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- ➔ Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- ➔ Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à envoyer à l'adresse recrutement.spe@univ-orleans.fr :

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité
- Copie du diplôme le plus élevé
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

**Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.
Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.
Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.**

Modalités de recrutement :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Rémunération du poste :

L'agent contractuel est rémunéré à l'échelon 1, INM 395 de la grille des Master ou à l'échelon 1, INM 455 de la grille des Doctorats sous réserve de fournir le diplôme correspondant.

Cette rémunération peut faire l'objet d'une réévaluation selon les modalités de classement fixées par la délibération du 19 avril 2024 relative à la mise en place du cadre de gestion des agents contractuels tenant compte de l'expérience du candidat.

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD. Ce service est proratisé en fonction de la quotité de travail.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*